

# AMÉLIORATION DES POLITIQUES LOCALES EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES

Le programme **Interreg Europe** finance **VIOLET**, un projet européen porté localement par l'**Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole bordelaise et de la Gironde**.

## Le programme Interreg Europe

Objectif : améliorer les politiques locales. Il finance les échanges d'expériences pour permettre aux partenaires de différents pays de travailler ensemble sur une question relevant d'un des objectifs thématiques, ici une économie sobre en carbone.

## Un triple défi pour les porteurs de projets

/ **Concevoir des projets** allant au-delà de l'échange d'expérience afin d'élaborer des plans d'actions mis en œuvre dans les territoires du partenariat (2 phases) ;

/ **Impliquer les autorités publiques responsables, notamment la Région** dans l'élaboration et la déclinaison sur le terrain de chaque plan d'actions ;

/ **Constituer et s'appuyer sur un groupe local** des « parties prenantes » pour l'élaboration et la mise en œuvre de chaque plan d'actions.

## Le projet Violet

Il vise à améliorer les politiques en matière de rénovation énergétique des constructions traditionnelles en préservant les aspects culturels.

Pour cela, il entend créer une culture du bâtiment en faveur des exigences climat-énergie actuelles sans mettre en danger le patrimoine architectural.

Chaque partenaire européen doit analyser sa situation face aux **quatre grands axes d'amélioration** (voir page 3) communs à l'échelle européenne, réfléchir aux pistes d'évolution, s'inspirer de ce qui se fait ailleurs et identifier les améliorations à mettre en œuvre dans un plan d'actions qui sera réalisé en seconde phase.

### PHASE 1

ANALYSE DES CONDITIONS/  
RECOMMANDATIONS **2017**

IDENTIFICATION ET SÉLECTION  
DES BONNES PRATIQUES **2017**  
**2019**

DÉVELOPPEMENT DE 5 PLANS  
D'ACTIONS **2018**  
**2019**

### PHASE 2

MONITORING DE  
L'APPLICATION DU PLAN  
D'ACTIONS **2020**  
**2022**

## Les activités d'échanges

Ateliers interrégionaux et visioconférences



Bonnes pratiques



Echanges de salariés et visites de sites



Analyses SWOT des recommandations



Plateforme d'apprentissage des politiques



Communautés de pratique locales



**PLAN D'ACTIONS**



## Zoom sur la Gironde...

Les **constructions traditionnelles** sont un atout pour les habitants, l'environnement et l'économie. Pourtant, sans politique de rénovation/réhabilitation adaptée, les bâtiments anciens voient leur avenir compromis en matière d'usage.

Il faut permettre au bâti ancien d'évoluer pour qu'il réponde aux enjeux énergétiques et aux modes de vie contemporains.

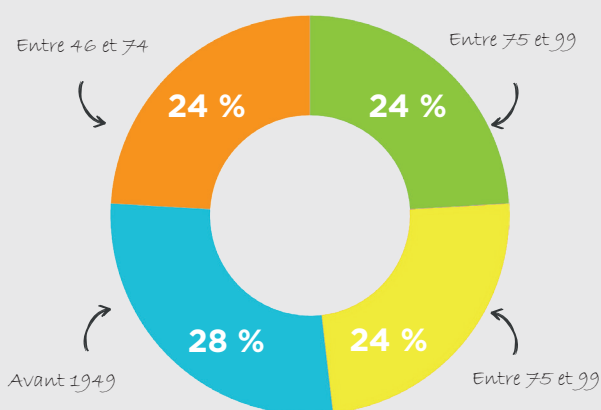
À l'heure actuelle, dans bien des cas, **la conservation du patrimoine ne tient pas compte des ambitions de rénovation énergétique** en faveur du climat. Si on ne permet pas à ces bâtiments de progresser correctement du point de vue du confort et de la thermique, leur occupation et par conséquent leur préservation sont menacées.

## Une typologie noyée dans les différents segments ciblés par les politiques de rénovation

Les parcs ciblés prioritairement par les politiques de rénovation ne tiennent pas compte de la **typologie des constructions traditionnelles**, qui risquent soit d'être traitées comme les autres, soit d'être écartées des aides.

Or, les **constructions anciennes** (< 1948 environ)\* constituent un **parc spécifique qui implique des techniques de rénovation particulières**.

Ces bâtiments sont en général moins consommateurs que le stock des bâtiments post 1948 visés, mais ils le sont tout de même bien plus que ceux construits après les premières réglementations thermiques. Ils représentent **un tiers du parc existant français** (9 millions de logements) et resteront dans le paysage pendant encore de nombreuses années.



Répartition du nombre de logements par année de construction en France, 2013 (MEDDE, SOeS)

\* Ces constructions emploient des matériaux très variés, dont les caractéristiques (perméabilité à l'air, à l'eau...) ainsi que les modes et épaisseurs de mise en œuvre nécessitent des techniques de rénovation adaptées qui peuvent être différentes de celles mises en œuvre sur des constructions plus récentes majoritairement réalisées en béton.



## SYNTHÈSE DU TRAVAIL RÉALISÉ DANS LE CADRE DU PROJET VIOLET

### *Créer une culture du bâtiment en faveur des exigences climat-énergie sans compromettre la valeur architecturale*

Le projet s'appuie pour cela sur la **coopération internationale** afin de **recueillir et analyser des bonnes pratiques** transférables sur notre territoire (et sur les territoires européens).

Il s'appuie également sur une **communauté de pratique** (CoP) regroupant des experts locaux pour approfondir les connaissances et l'expertise sur le sujet.

Les membres de la CoP ont tout d'abord analysé la situation actuelle locale du point de vue de **quatre grands axes d'amélioration**. Ils se sont ensuite attachés à proposer des actions qui feront évoluer les politiques locales de manière pragmatique.



### *Les 4 grands axes d'amélioration (recommandations)*

**Renforcer la coopération multi-secteur** entre les acteurs régionaux, afin d'élaborer de nouvelles stratégies, lois et normes intégrant les aspects énergétiques et le patrimoine culturel.

**Mettre en oeuvre des solutions technologiques** pour des rénovations énergétiques efficaces, adaptées aux caractéristiques spécifiques des bâtiments traditionnels et tenant compte de la législation pour la protection du patrimoine.

**Améliorer les connaissances et les compétences des acteurs** pour concevoir, mettre en œuvre et contrôler des mesures d'efficacité énergétique et encourager l'adéquation des compétences professionnelles.

**Utiliser des outils** pour vérifier et contrôler les consommations d'énergie et l'impact des mesures d'efficacité énergétique.

# RÉNOVATION EFFICACE DES BÂTIMENTS ANCIENS, FREINS ET FAIBLESSES

## Barrières

### FAIBLESSES DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT

- des aides sous-utilisées
- un déficit d'éligibilité lié au nombre d'acteurs concernés

### DIFFICULTÉS À RÉNOVER LES BÂTIMENTS

- coûts
- retours sur investissement longs
- utilisation de techniques/ technologies inadaptées
- manque d'opérations reproductibles
- lobby du marché qui s'oppose à l'intérêt général et aux experts
- lourdeur administrative

### RÈGLEMENTATIONS ARCHITECTURALES

- manque d'interaction entre les services énergie et patrimoine
- manque de connaissance des technologies avancées par les services patrimoine

### MAUVAISE PERCEPTION DES ENJEUX

- faible communication
- problématique trop technique
- manque d'indicateurs CO<sub>2</sub>

### MANQUE DE PROFESSIONNELS EXPÉRIMENTÉS

- manque de formations spécifiques
- manque de mécanismes de coopération entre professionnels
- approche globale peu pratiquée

## Risques

- Dommages sur des biens publics ou privés
- Dévalorisation massive voire désaffectation
- Perte de savoir-faire
- Perte de revenus touristiques
- Dégradation urbaine
- Perte de potentiel innovant

## Les solutions

Il ressort de l'analyse que **les solutions concrètes pour améliorer la situation sont de trois ordres** :

1

des actions  
de formation / sensibilisation

2

l'évolution  
des documents d'urbanisme

3

l'efficacité  
des pratiques de terrain

La CoP demande aux décideurs de **modifier leurs plans d'actions** afin de faciliter la mise en œuvre des actions décrites ci-après. Elles doivent notamment être facilitées par leur **prise en compte dans le programme opérationnel FEDER-FSE régional**, afin de déclencher les investissements nécessaires.

## 1 Actions de formation / sensibilisation

**Mettre en place des formations professionnelles sur des solutions d'intérêt général et de bon sens pour la rénovation énergétique de bâtiments anciens.**

**Cibles :** professionnels du bâtiment, propriétaires

### Éléments d'analyse :

Améliorer la connaissance et la compréhension des spécificités et contraintes techniques des bâtiments anciens afin de diminuer l'influence des lobbies et du marché.

Développer la double expertise et favoriser l'approche globale du bâtiment. Viser prioritairement les formations existantes pour les artisans et les animateurs via les plateformes de rénovation énergétique et les formations des écoles d'architecture.

## 2 Evolution des documents d'urbanisme

**Ne pas exclure de solutions techniques a priori dans les documents d'urbanisme et définir des objectifs de bonne intégration de ces solutions pour les bâtiments anciens / classés.**

**Cibles :** maires, élus urbanisme

### Éléments d'analyse :

Ne pas exclure les bâtiments anciens des exigences nationales de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

**Diffuser les recommandations de la CoP aux pouvoirs publics afin d'améliorer les politiques publiques.**

**Cibles :** collectivités

### Éléments d'analyse :

Inscrire les quatre recommandations du projet VIOLET et les actions s'y rapportant dans les documents stratégiques. Un document d'orientation politique renforcera la prise de conscience des décideurs et transmettra la culture commune « architecture-énergie » aux élus.

**Renforcer les formations Alec - CAUE «Rénover son bâti communal» et les adapter selon la demande, pour un accompagnement opérationnel sur mesure de la collectivité par la suite si besoin.**

**Cibles :** élus et agents des collectivités territoriales

### Éléments d'analyse :

Interroger le patrimoine bâti dans sa globalité à l'échelle des communes et communautés de communes (et non bâtiment par bâtiment comme c'est souvent le cas). Ces formations sont également un moyen de favoriser la coopération et de développer la double expertise. Cette activité doit venir en appui de la revitalisation des centres bourgs. Elle transmettra la culture commune « architecture-énergie » aux élus.

## 3 Efficacité des pratiques de terrain

**Faire émerger des chantiers pilotes et exemplaires puis créer une base de données locale.**

**Cibles :** porteurs de projets

### Éléments d'analyse :

Cette base de données permettra de se référer à des rénovations exemplaires et performantes pour faciliter le passage à l'acte.

**Pérenniser la CoP au-delà du projet VIOLET.**

**Cibles :** structures membres de la CoP

### Éléments d'analyse :

Construire un groupe d'influence avec des personnes référentes par thématique sur lesquelles s'appuyer pour mettre en commun les expertises et favoriser la coopération.

**Soutenir les audits préalables**

**Cibles :** propriétaires

### Éléments d'analyse :

Lors de toute mutation ou déclaration de travaux, imposer ou inciter (via des aides de la collectivité, du conseil minute) à un audit préalable architecture et énergie réalisé par un professionnel qualifié (architecte, bureau d'études thermiques, artisan).

## Partenaires européens

STRUCTURE	PAYS	INSTRUMENTS POLITIQUES TRAITÉS
South-East Regional Development Agency	RO	Programme Opérationnel régional 2014-2020 : axe prioritaire 5.1 <i>Préserver, protéger, promouvoir et développer le patrimoine culturel et naturel</i>
Cyprus Energy Agency	CY	PO "compétitivité et développement durable 2014-2020" : axe 3 : <i>réduction des émissions de dioxyde de carbone et adaptation au changement climatique</i>
Public Enterprise for Social Housing and Refurbishment in Andalusia, Regional Ministry of Public Works and Housing	ES	Andalusia ERDF 2014-2020 objective T.O.6 ligne prioritaire 6.c - conservation, protection et promotion du patrimoine culturel et naturel
Municipality of Middelburg	NL	PO de Middelburg- 2050 « sur la voie de la base zéro pour Middleburg en 2050 »
Agence Locale de l'Énergie et du Climat métropole bordelaise et Gironde	FR	PO Aquitaine 2014-2020 Axe prioritaire 4-3 <i>Accroître l'efficacité énergétique pour réduire la consommation finale d'énergie des bâtiments publics et du logement</i>
European Institute for Innovation - Technology	DE	Partenaire conseil

### Pilotage

#### ALEC

#### Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole bordelaise et de la Gironde

Valérie DEGRANGE

valerie.degrange@alec-mb33.fr

Maëlys KERDRAON

maelys.kerdraon@alec-mb33.fr

### Co-animation

#### CAUE GIRONDE

#### Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Elodie VOUILLON

elodievouillon@cauegironde.com

Thomas BELLANGER

thomasbellanger@cauegironde.com

### Membres de la CoP

Eric AUFAURE (Ademe), Jean-Pierre BORDENAVE (Aquitanis), Nelson CORREA DRAGO (a'urba), Marie-Astride MENDES-LUIZ (Bordeaux Métropole), Bertrand VERON (Bordeaux Métropole), Bruno FAYOLLE LUSSAC (historien), Maryse COMBRES (Nouvelle-Aquitaine), Estelle TROTIGNON (Renaissance des cités d'Europe)